

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

NOUVELLE PROMOTION « LÉON MARCHAND » :  
42 JEUNES MANCHOIS IMPLIQUÉS DANS LA VIE LOCALE



Crédit : DDaguiier-CD50

Depuis 2018, via le Conseil Départemental des Jeunes, le Département de la Manche permet aux jeunes Manchois d'expérimenter la vie institutionnelle en les sensibilisant au système démocratique et aux valeurs républicaines, d'appréhender les enjeux de la construction d'une politique publique et de développer des compétences formelles et informelles, complémentaires à l'action de l'Éducation nationale. Par ce dispositif, le Département entend participer à l'implication directe des jeunes dans la vie locale, les préparer à exercer pleinement leur rôle de citoyen et développer leur sens et leur goût de l'engagement.

La troisième promotion « Thomas Pesquet » (2022-2024) étant désormais achevée, il est aujourd'hui l'heure d'asseoir officiellement la quatrième mandature du Conseil Départemental des Jeunes de la Manche (2024-2026) : les 42 nouveaux membres se sont réunis le mercredi 18 décembre pour leur première session plénière, la séance d'installation. À cette occasion ils ont voté pour choisir le nom de leur promotion et la majorité s'est prononcée pour « Léon Marchand ».

Pour rappel, les candidats avaient jusqu'au 12 novembre pour déposer leur dossier, puis une sélection des jeunes conseillers départementaux par le comité de désignation est intervenue le 19 novembre. Enfin, une journée de cohésion s'est tenue le 14 décembre afin que chacun puisse appréhender le conseil départemental et faire connaissance avec les autres membres du CDJ.

## LE CDJ, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le CDJ de la Manche est constitué de 70 jeunes Manchois maximum, issus :

- des classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> (y compris ULIS et SEGPA) des collèges publics et privés du département ;
- des classes de 4<sup>e</sup> des maisons familiales rurales ;
- des IME (instituts médico-éducatifs), IEM (institut d'éducation à la motricité) et ITEP (institut thérapeutique éducatif et pédagogique)

Ces jeunes sont désignés sur la base du volontariat : tous les jeunes répondant aux critères d'appartenance ci-avant mentionnés peuvent être candidats à cette nouvelle instance.

Ils sont sélectionnés, en fonction de leur motivation et de la qualité de leur dossier, par un « groupe expert » constitué notamment d'élus départementaux, de techniciens du Département, de représentants de l'éducation nationale, de la direction diocésaine et des établissements spécialisés.

Le CDJ fonctionne sur la base de :

- sessions plénières (quatre sessions plénières seront organisées durant la mandature) ;
- commissions, à savoir :
  - **Bien vivre ensemble** (inclusion, solidarité, prévention, découverte du monde...) : 12 membres ;
  - **Culture et patrimoine** (musées, pratiques artistiques et culturelles, devoir de mémoire...) : 10 membres ;
  - **Environnement et développement durable** (protection des espèces et des espaces, préservation du patrimoine naturel, réduction des déchets, limitation des gaz à effet de serre...) : 8 membres ;
  - **Sport et avenir** (orientation professionnelle, formation, emplois de demain, événementiels, héritage des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024...) : 12 membres.

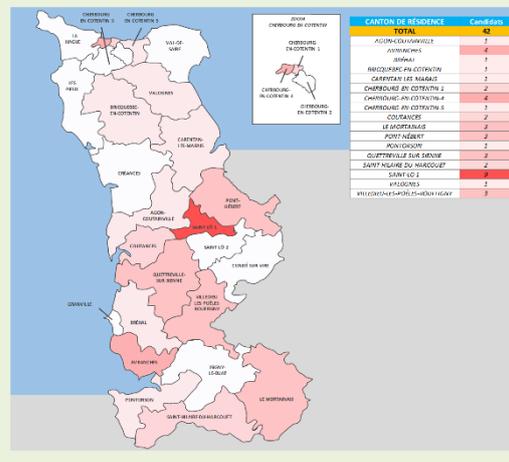
Au moment de sa candidature, chaque jeune fait le choix de la commission dans laquelle il souhaite s'impliquer. Chacune de ces commissions se réunira à raison d'une fois par mois environ (hors périodes de vacances scolaires et mois de session plénière).



**La nouvelle promotion du CDJ de la Manche est constituée de 42 jeunes manchois :**

- 26 filles
- 16 garçons
- 32 sont issus de collèges publics, 4 issus de collèges privés, 3 issus de maisons familiales et rurales et 3 issus d'établissements spécialisés.

**Les jeunes conseillers départementaux sont présents dans 17 cantons.**



Les nouveaux élus se sont rencontrés à l'occasion d'une journée de cohésion organisée samedi 14 décembre à la Maison du Département à Saint-Lô. Une journée placée sous le signe de la découverte de la collectivité et de ses compétences, le tout dans une ambiance ludique.



## LA NOUVELLE PROMOTION « LÉON MARCHAND »

Lors de la séance d'installation, chaque commission a élu son Président :

- Bien vivre ensemble : Laïa GÉRARD
- Sport et avenir : Lily-Rose NIGER
- Culture et patrimoine : Renaud ESCARTIN
- Environnement et développement durable : Louane DESVAUX

La promotion a voté pour s'appeler « Léon Marchand ».

Établissements	Nombre de candidatures
<b>Collèges publics</b>	<b>32</b>
BRÉHAL - Collège public La Vanlée	1
CARENTAN-LES-MARAIS - Collège public Léon Gambetta	1
CHERBOURG-EN-COTENTIN - Collège public Diderot	1
CHERBOURG-EN-COTENTIN - Collège public Jules Ferry	5
COUTANCES - Collège public Jacques Prévert	2
GAVRAY-SUR-SIENNE - Collège public Roland Vaudatin	2
MARIGNY-LE LOZON - Collège public Jean Monnet	6
MORTAIN-BOCAGE - Collège public Robert de Mortain	2
PERCY-EN-NORMANDIE - Collège public Du Moulin de Haut	1
PONTORSON - Collège public Georges Brassens	1
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT - Collège public Jules Verne	2
SAINT-JEAN-DE-DAYE - Collège public du Marais	1
SAINT-LÔ - Collège public Georges Lavalley	3
SAINT-SAUVEUR-VILLAGES - Collège public Tancrède de Hauteville	1
SARTILLY-BAIE-BOCAGE - Collège public Anatole France	1
VALOGNES - Collège public Félix Buhot	2
<b>Collèges privés</b>	<b>4</b>
CARENTAN-LES-MARAIS - Collège privé Notre Dame	1
SAINT-LÔ Cedex - Collège privé Le Bon Sauveur	1
SOURDEVAL - Collège privé Notre Dame	1
VILLEDIEU LES POELES-ROUFFIGNY - Collège privé Saint Joseph	1
<b>MFR</b>	<b>3</b>
PERCY-EN-NORMANDIE - Maison Familiale Rurale Percy-en-Normandie	2
VALOGNES - Maison Familiale Rurale Valognes	1
<b>Établissements spécialisés</b>	<b>3</b>
AVRANCHES CEDEX - IME Le Mont Joli - APAEIA	3